

Nos champs d'actions

*liste non exhaustive



Construction, réhabilitation, rénovation d'équipements publics



Aménagement d'espaces publics



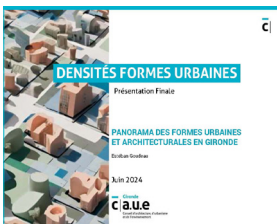
/ Valorisation des ressources locales et matériaux locaux
/ Réemploi



Mise en valeur du paysage



Prévention contre les risques naturels



/ Accompagnement des politiques publiques, adaptation au changement climatique
/ Appui à l'élaboration d'un document et projet d'urbanisme



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Gironde **accompagne les élus, les collectivités locales, les institutions et les particuliers dans leurs démarches de construction, d'aménagement et d'urbanisme.**

Le CAUE est une association indépendante, créé par le Département en 1979, suite à la loi sur l'Architecture de 1977. Il a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il est investi d'une mission de service public au profit de tous.

Le CAUE de la Gironde assure à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle dans la conduite de ses missions assignées par la loi.

Conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie sont les missions du CAUE.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 20 personnes, dont 14 conseillers, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieure écologue et juriste.

Gironde
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

283 rue d'Ornano
33000 Bordeaux
Tel : 05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

Document conçu et réalisé par le CAUE de la Gironde @CAUEGironde - avril 2026



Accompagner les élus des collectivités locales



Architecture



Urbanisme



Environnement
Paysage

Gironde
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Nos missions

Conseiller

Les **collectivités locales** dans la mise en œuvre des projets d'aménagement du territoire : étude de faisabilité, étude préalable, diagnostic territoriaux, stratégie, expérimentation, etc.

Les **particuliers** dans leurs projets de construction, extension, rénovation : choix du terrain, des matériaux, de l'orientation, normes, démarches, techniques, etc.

Le **grand public** pour une meilleure compréhension des enjeux de l'amélioration du cadre de vie : expositions, visites, circuits, rencontres, concours, etc.

Former

Les **élus, agents des collectivités** territoriales, les professionnels du cadre de vie, les étudiants avec des cycles de formations, des formations à la demande propres à un territoire et des formations sur-mesure.

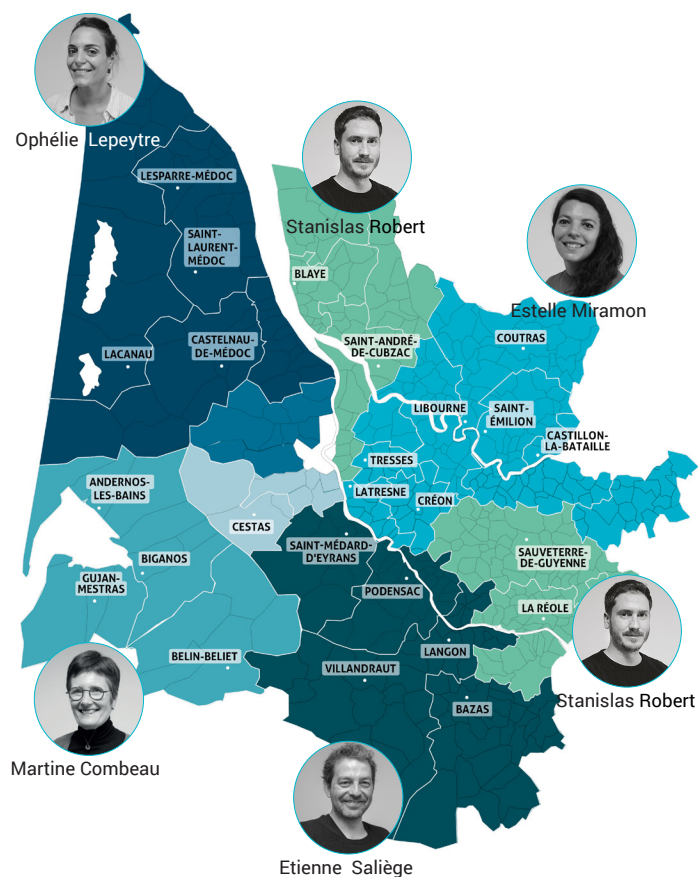
Sensibiliser

Tous les publics sur les enjeux du cadre de vie, sur la qualité architecturale et paysagère via des publications, expositions, participation à différentes manifestations.

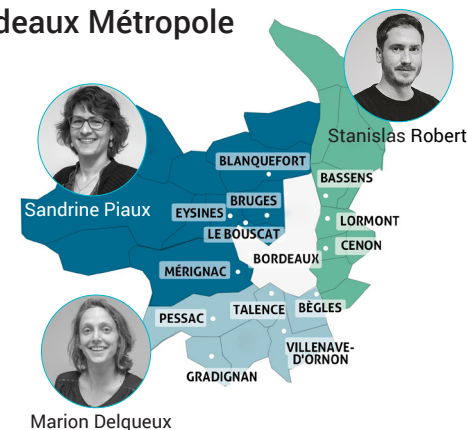
Le **public scolaire** pour une « pédagogie du cadre de vie » pour mieux comprendre son environnement par la découverte de la ville et des paysages.



L'architecte-conseiller de votre territoire



Bordeaux Métropole



Vos autres conseillers



Fabrice Del Aguila
Urbaniste-Architecte



Claire Garnier
Urbaniste



François Junjaud
Urbaniste-Juriste



Annabel Albrech
Ingénieure écologue



Justine Lehu
Paysagiste



Sébastien Cannet
Paysagiste



Yezza Rahmoune
Paysagiste

Nos valeurs

Proximité

Agir au plus près des besoins et des territoires tant par l'offre d'accompagnement technique et culturel que par la présence sur le terrain.

Neutralité

Porter un regard complémentaire et neutre de l'acte professionnel, indépendant et dégagé d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.

Coopération

Par notre apport technique à favoriser l'expression d'une pluralité d'acteurs dans le processus de décision. Initier une co-construction, inscrire le conseil, la formation et la sensibilisation dans une progression continue, nouer des partenariats, mettre en relation des acteurs.

Gratuité

Permettre à tous les acteurs de bénéficier de conseils et d'un accompagnement gratuit.